



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D6 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Transports

Date de convocation : 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Catherine BAUBRI à Jocelyne PELETTE ; Patrice BOUCHET à Anne DELAUNAY ; Natacha MICHEL à Marylène JAUNEAU ; Denis PETONNET à Cyril CHAPPET ; Jean-Marc REGNIER à Matthieu GUIHO ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Pierre-Michel MARCH à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Henoah CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

Président de séance pour cette délibération : Cyril CHAPPET, Premier Adjoint

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**D6 - Compte administratif 2023 -
Budget annexe Transports**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2022			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	426,90 €	Reprise du résultat	0,00 €
Réalisation exercice 2023			
Dépenses	0,00 €	Dépenses	50 059,68 €
Recettes	142,80 €	Recettes	50 059,68 €
Résultat investissement	142,80 €	Résultat de fonctionnement	0,00 €
Restes à réaliser			
Dépenses			
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser			
Excédent d'investissement	569,70 €	Affectation à l'investissement	0,00 €
		Excédent de fonctionnement final	0,00 €

Détail des réalisations de l'exercice 2023 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses : 0,00 €

Aucune dépense d'investissement n'a été constatée sur cette section en 2023.

- Recettes
 - Amortissement 142,80 €

II - FONCTIONNEMENT

- Dépenses
 - Charges à caractère général 11 404,77 €
 - Frais de personnel 38 512,11 €
 - Dotations aux amortissements 142,80 €
- Recettes
 - Vente de services 2 129,30 €
 - Subvention communale 47 930,38 €

L'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé par une subvention du budget principal d'un montant de 47 930,38 €, en légère diminution par rapport à l'exercice 2022 (48 535,01 €) en raison principalement de dépenses ponctuelles d'entretien du matériel roulant réalisées ponctuellement en 2022.

En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Madame la Maire, M. Cyril CHAPPET est élu à l'unanimité, Président de séance.

Madame la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe Transports.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- **Pour : 24**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

Pour extrait conforme,
Le Président de séance,



Cyril CHAPPET,
Premier Adjoint

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.